COUP D'OEIL Bulletin municipal







Vivre à Saint-Thomas

Un équilibre parfait pour concilier famille, travail et qualité de vie





CONSEIL MUNICIPAL

Marc Corriveau 450 756-2224 Maire Maurice Marchand Conseiller, district 1 450 753-4591 Geneviève Henry Conseillère, district 2 450 365-4200 Marie Ouellette Conseillère, district 3 450 755-3265 450 759-5252 Agnès D. Plourde Conseillère, district 4 450 759-8916 Jacques Robitaille Conseiller, district 5 André Champagne Conseiller, district 6 450 759-3149

CORRESPONDANCES POSTALES

Mairie de Saint-Thomas 1240, route 158, Saint-Thomas

(Québec) JOK 3LO

450 759-3405

www.saintthomas.qc.ca facebook.com/saintthomas.qc.ca

LES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

1240. route 158

Horaire régulier

Du lundi au vendredi 9 h à 12 h = 13 h à 16 h

Horaire d'été | 1er mai à la fête du Travail

Du lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 16 h Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Direction générale

Danielle Lambert, B.A.A. dlambert@saintthomas.qc.ca | poste 224

Service des travaux publics

Pierre Désy, directeur pdesy@saintthomas.qc.ca | poste 223

Service d'urbanisme et de l'environnement

Florence Paré, directrice par intérim urbanisme@saintthomas.qc.ca | poste 225

Secrétaire-réceptionniste

Audrey Belhumeur, secrétaire abelhumeur@saintthomas.qc.ca | poste 221

Comptabilité, taxation, évaluation

Linda Généreux, technicienne comptable lgenereux@saintthomas.qc.ca | poste 226

LOCATION ET RÉSERVATION

Salle Saint-Joseph poste 221 Infrastructures loisirs poste 228

CENTRE COMMUNAUTAIRE

941, rue Principale

Heures du service des loisirs

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 8 h 30 à 12 h - 12 h 30 à 15 h 30 Jeudi · 12 h 30 à 18 h

Heures de la bibliothèque

Lundi : 13 h à 17 h Mardi : 13 h à 19 h 30 Mercredi : 13 h à 19 h 30 Samedi : 10 h à 12 h

Service des loisirs

Karine Marois, directrice des loisirs kmarois@saintthomas.qc.ca | poste 222

Janie Audet, adjointe au service loisirs@saintthomas.qc.ca | poste 228

Diane Camplone, coordonnatrice bibliothèque biblio@saintthomas.qc.ca | poste 230

ORGANISMES

AFEAS | 2º étage

Danièle G. Marcil 450 759-5806 Ginette Roy 450 753-7191 Local 450 759-3405, poste 242

Club Fadoq Gerbe d'Or

Richard Forget, président 450 753-3056 | ca.gerbedor@live.ca

Comité d'Entraide Saint-Thomas | 1er étage 450 759-3405, poste 241

ADRESSES

Terrain des loisirs

941, rue Principale

Parc Ruisseau-des-Vents

rue L.M. Drainville

Salle Saint-Joseph

854, rue Principale

Église

830, rue Principale

Parc Henri-Mondor

rue Domaine-Lafortune

École des Brise-Vent

760, rue Principale

Clinique médicale

830A, rue Principale

SOMMAIRE

SOMMAIRE & COORDONNÉES	2
MOT DU MAIRE	3
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021	4
SERVICE D'INCENDIE	5
SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT	6
SÉCURITÉ PUBLIQUE	7
SERVICES DE TRANSPORT	8
BIBLIOTHÈQUE JACQUELINE PLANTE	9
PROGRAMMATION AUTOMNE	10-11-12
ORGANISMES LOCAUX	13-14
CAMP DE JOUR ET PISCINE	15



Le mercredi 11 août, la Municipalité a profité de l'inauguration du sentier pédestre, de l'installation de pergolas, de la nouvelle plantation de 17 arbres, et de l'ouverture officielle des jeux d'eau, pour remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et la réalisation de ces projets.

Notons que la MRC de Joliette a contribué pour 57 496 \$ à la réalisation des jeux d'eau de par son Fonds Région et Ruralité.

La Caisse Desjardins de D'Autray a collaboré pour 75 000 \$ provenant de son Fonds d'aide au développement du milieu. Il est bon de rappeler qu'en 2019, la Caisse Desjardins de D'Autray a donné 50 000 \$ pour l'achat du monte-personne du Centre Communautaire.

Le vote par correspondance

S'il y avait élection municipale le 7 novembre 2021, la Municipalité de Saint-Thomas permet, par résolution du conseil, à certaines personnes qui sont inscrites comme électrices ou électeurs sur la liste électorale, de voter par correspondance.

Pour connaître qui peut bénéficier de ce droit, de l'information va vous être fournie par un dépliant expédié par la poste à toutes les résidences. Vous pouvez consulter le site Web de la Municipalité, ainsi que le journal L'Action.

Pour en savoir plus sur les élections municipales, consultez la page 4 du Coup d'Oeil.

Changement du directeur du service de l'urbanisme

La Municipalité a procédé à l'embauche de Mme Florence Paré, au poste de directeur par intérim du service de l'urbanisme, l'environnement, permis et inspection. M. Nicolas Carrier a quitté son poste le 20 août 2021.

Merci à M. Carrier pour son travail et bienvenue à Mme Paré à Saint-Thomas.

Embauche au poste de coordonnatrice à la bibliothèque

Mme Diane Camplone a été embauchée par le conseil municipal à titre de coordonnatrice à la bibliothèque Jacqueline-Plante suite au départ de Mme Audrey Caron.

Merci, Mme Caron, pour vos loyaux services. Bienvenue, Mme Camplone, dans notre équipe.

Achat de 2 génératrices

La Municipalité a procédé à l'achat de 2 génératrices, au coût de 83 019.37\$ taxes incluses, chez Génératrice Drummond. Ces génératrices sont installées pour desservir la salle Saint-Joseph et la clinique médicale en cas de panne électrique. Grâce à ces équipements, nous sécurisons deux bâtiments qui peuvent être très utiles aux citoyens lors de pannes majeures.

Sécurité des piscines résidentielles

Le 20 mai 2021, le gouvernement du Québec annonce la révision du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Le règlement s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

Rappelons que les piscines construites avant le 1er novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis et n'avaient pas à faire l'objet de mesures de protection. Désormais, les propriétaires de piscines construites avant cette date auront jusqu'au 1er juillet 2023 pour se conformer au règlement.

Rappelons qu'un permis municipal est requis pour installer une piscine ou pour construire une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine.

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le www.quebec.ca/piscinesresidentielles.

En 2022, la Municipalité fera une inspection de toutes les piscines sur son territoire.

Merci aux employés estivaux 2021



Merci à tous les étudiants qui ont travaillé pour nous cet été. Plus particulièrement à Timothé Labrie qui nous quitte après cinq années au service de la Municipalité en tant que surveillant de parc.

Bonne année scolaire à tous!

Marc Corriveau Maire

Élections municipales 2021

Informez-vous www.saintthomas.qc.ca



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Les élections municipales générales se tiennent à date fixe le premier dimanche de novembre, tous les quatre ans. Les prochaines élections générales municipales auront lieu le 7 novembre 2021.

À titre de présidente d'élection, je vous informerai sur les élections municipales 2021 dans Saint-Thomas en mettant régulièrement à jour l'onglet prévu à cet effet sur le site Web de la Municipalité. Consultez le lien www.saintthomas.qc.ca/municipalite/vie-democratique/elections-municipales-2021.

À ce jour, vous pouvez visionner, entre autres, le Guide de l'électeur ainsi que plusieurs autres informations pertinentes pour l'électeur et le candidat.

Vote par correspondance

Le vote par correspondance est un mode de votation autorisé par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et encadré par le Règlement sur le vote par correspondance. Les électeurs admissibles peuvent faire une demande de vote par correspondance à compter du 1er juillet 2021 en remplissant le formulaire prévu à cet effet ou en communiquant avec le bureau de la présidente d'élection. Un dépliant explicatif, incluant le formulaire d'inscription, se trouve dans l'onglet Élection municipale 2021 sur le site Web.

Mise à jour de la liste électorale votre responsabilité avant le 1^{er} septembre

Élections Québec invite les électrices et les électeurs à s'y préparer en vérifiant leur inscription sur la liste électorale. Cela peut se faire en ligne, au www.electionsmunicipales.quebec/verifier, ou par téléphone, au 1888 ÉLECTION. Après le 1er septembre, les électrices et les électeurs devront se déplacer devant la commission de révision de la municipalité qui sera située au bureau de la mairie au 1240, route 158, pour une demande d'inscription, de correction ou de radiation en vue des élections du 7 novembre. La commission de révision aura lieu le lundi 18 octobre de 19 h à 22 h et le jeudi 21 octobre de 10 h à 13 h.

Pour les candidats intéressés

Le site jemepresente.gouv.qc.ca fournit diverses informations pour les personnes intéressées à présenter leur candidature à titre de conseillère ou de conseiller municipal, ou encore de mairesse ou de maire. Des séances d'informations sont offertes en ligne au début du mois de septembre vous pourrez consulter le calendrier sur le site Web de la municipalité.

Personnel électoral recherché

À supposer que des élections municipales soient tenues le 7 novembre 2021, nous sommes actuellement à la recherche de personnes pour bâtir une banque de candidatures afin de combler les postes suivants : scrutateurs, secrétaires de bureau de vote, réviseurs pour la commission de révision, préposés à l'accueil, PRIMO.

Consultez les offres d'emplois : www.saintthomas.gc.ca/emplois

Quelques dates à retenir en 2021

- Période de mise en candidature (du 17 septembre au 1er octobre 2021 à 16 h 30)
- Proclamation des candidats élus sans opposition et des postes en élection s'il y a lieu (1er octobre à 17 h)
- Commission de révision de la liste électorale (18 octobre de 19 h à 22 h et le 21 octobre de 10 h à 13 h)

S'il y a élection municipale

- Vote par anticipation
 (31 octobre à la salle Saint-Joseph de 9 h 30 à 20 h)
- Vote au bureau de la présidente d'élection (3 novembre à la mairie de Saint-Thomas de 9 h 30 à 20 h)
- Jours du vote
 (7 novembre à la salle Saint-Joseph de 9 h 30 à 20 h)

Danielle Lambert B.A.A. Présidente d'élection



BON À SAVOIR - ÉLECTIONS FÉDÉRALES!

Votre rôle d'électeur sera mis à contribution également lors des **élections fédérales en septembre.**

Consultez les médias locaux pour en savoir plus. Vous pouvez également vérifier votre inscription sur la liste des électeurs sur le site Web elections.ca/accueil.aspx

CONSEILS DE PRÉVENTION POUR QUE VOUS VIVIEZ UN AUTOMNE

PAISIBLE ET SÉCURITAIRE

Malgré le goût de faire un ménage de terrain avant l'arrivée du temps froid et de faire brûler des branches, il ne faut pas oublier les règlements en vigueur:

- Vous devez obtenir au préalable une autorisation, et ce, au moins 24 heures avant d'allumer un feu;
- Toute demande d'autorisation de feu à ciel ouvert doit être faite en ligne à l'adresse suivante : www.vivrescb.com/demarches-administratives/demandes-en-ligne/feu;
- Les seuls combustibles pouvant être utilisés sont des bûches et/ou des branches;
- · Assurez une surveillance du feu en tout temps;
- Toute demande sera refusée si l'endroit désigné est situé à l'intérieur du périmètre urbain ou si une personne a déjà présenté 3 demandes à l'intérieur des 12 derniers mois.

Si vous souhaitez prolonger vos soirées autour d'un feu de foyer extérieur :



- Assurez-vous que votre foyer soit équipé d'un pare-étincelles sur au moins 3 côtés et sur le dessus;
- Veillez à ce qu'il soit installé à au moins 4 mètres des bâtiments et à au moins 3 mètres de tout matériau combustible;
- Installez-le dans la cour arrière à une distance minimale de 3 mètres des limites de la propriété.

Pour toute question, communiquez avez nous au 450 759-4415 poste 201, consultez le site Internet de la Ville <u>www.vivresscb.com</u> ou écrivez-nous à <u>prevention@vivrescb.com</u>.

Chaque année, il survient des incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat.

Comment vous débarrasser des cendres?

- Videz régulièrement les cendres du foyer et jetez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible;
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile;
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant comme un bac de matières organiques ou la poubelle.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage;
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.



N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.



Une cheminée obstruée représente une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

Outre le fait de prévenir les incendies, savez-vous pourquoi il faut ramoner sa cheminée?

- Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone;
- Éliminer la suie et les dépôts inflammables (créosote) accumulés;
- · Optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage;
- Permettre au professionnel du ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année, et ce, idéalement à l'automne et un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

Comment prévenir la formation de créosote?

Il est impossible d'empêcher complètement la formation de créosote lorsqu'on brûle du bois. Cependant, il est possible de limiter sa formation en adoptant ces quelques bonnes habitudes:

- Débutez votre attisée par des flammes ardentes (chaleur vive);
- Brûlez du bois sec;
- Utilisez des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.



SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

ABRIS D'HIVER TEMPORAIRE

L'abri d'hiver est autorisé à titre de construction temporaire aux conditions suivantes :

- L'abri doit être érigé sur le même terrain que celui occupé par le bâtiment principal desservi;
- L'abri servant à protéger une automobile doit être érigé uniquement sur une aire de stationnement;

L'implantation d'un abri doit respecter les conditions suivantes :

- a. Distance minimale du pavage de la rue ou dans le cas où le terrain dispose d'un fossé, la distance se calcule à la limite extérieure du fossé : 1,5 mètre:
- b. Distance minimale du trottoir: 1 mètre;
- c. Distance minimale des lignes latérales et arrière de terrain : 0,6 mètre;
- d. Distance minimale d'une borne-fontaine: 1,5 mètre.

Le nombre maximal d'abris est :

- a. Pour toute une habitation:1
- b. Un deuxième abri est autorisé pour protéger une porte d'entrée.

Les dimensions et superficies de l'abri doivent respecter les conditions suivantes :

- a. Superficie maximale du 1^{er} abri : 20 mètres carrés;
- b. Superficie maximale du 2^e abri : 4 mètres carrés;
- c. Hauteur maximale: 4 mètres.



L'assemblage et le démontage de l'abri doivent respecter les conditions suivantes :

- a. Le revêtement extérieur des murs et du toit doit être en matière plastique translucide de fabrication industrielle. Les éléments de la charpente doivent être en métal tubulaire démontable et avoir une capacité portante suffisante permettant de résister aux intempéries;
- b. L'abri doit être propre, bien ancré et bien entretenu;
- c. L'abri est autorisé du 15 octobre d'une année au 1er lundi du mois de mai de l'année suivante;
- d. À la fin de la période autorisée, l'abri, incluant l'ensemble des éléments de structure, ancrage et autres, doit être démonté, retiré et remisé. (art 101, règ. 2021-05)



DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME, L'ENVIRONNEMENT, PERMIS ET INSPECTION RECHERCHÉ

Saint-Thomas est à la recherche de candidats compétents et motivés pour combler le poste de Directeur du service de l'urbanisme, l'environnement, permis et inspection.

Type de poste: poste cadre, permanent, temps plein (35 heures par semaine)

Date d'entrée en fonction : octobre ou novembre 2021

Date limite du concours : 17 septembre 2021

Selon les qualifications du candidat, salaire concurrentiel au milieu.

Consultez l'offre d'emploi sur le site Internet de la Municipalité www.saintthomas.gc.ca



EN VIGUEUR JUSQU'AU 1^{ER} OCTOBRE

L'arrosage automatique est permis entre 20 h et 23 h 59

No civique pair : lundi et jeudi

No civique impair: mardi et vendredi

CONSULTEZ LE RÈGLEMENT COMPLET

www.saintthomas.gc.ca

Section environnement

RAPPEL POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE



RESPECTEZ-LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE

Au cours des prochains jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. Par conséquent, la présence d'autobus d'écoliers, de piétons, de cyclistes et de brigadiers amènera une augmentation de l'achalandage du réseau routier. Tous les usagers de la route devront redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, la limite de vitesse ne peut excéder 30 km/h entre 7 h et 17 h. L'amende sera doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.
- Le conducteur d'un véhicule routier ou un cycliste qui approche d'un autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il est fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. De plus, il ne peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et le signal d'arrêt obligatoire fermé. Aussi, il doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Le nombre de points d'inaptitude attribuables à cette infraction est de neuf.
- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire en un endroit sécuritaire et éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Bonne rentrée scolaire!

Service d'intervention en mesures d'urgence

Ce service est offert aux citoyens de la MRC de Joliette présentant une limitation ou un problème de santé grave

Créé et mis en place en 2007, le service d'intervention en mesures d'urgence permet d'améliorer la sécurité des personnes vulnérables lors d'un sinistre en mettant à la disposition des autorités compétentes un registre le plus complet possible sur les incapacités de certains citoyens.

RÉSIDANT DE LA MRC DE JOLIETTE
VIVANT AVEC UN HANDICAP OU



Êtes-vous inscrit au service d'intervention en mesures d'urgence?

UN PROBLÈME DE SANTÉ GRAVE?

450 759-3322



Ceci permet, en situation d'urgence (verglas, panne d'électricité majeure, incendie, crise sanitaire, etc.), d'identifier les personnes vulnérables d'un secteur donné et d'agir plus rapidement et efficacement selon les besoins (communication, évacuation, hébergement, etc.) de chacun.

CLIENTÈLE VISÉE PAR CE SERVICE :

- Personnes ayant une déficience physique ou sensorielle;
- Personnes ayant une déficience intellectuelle ou des problèmes de santé mentale;
- Personnes ayant des limitations nécessitant des mesures d'urgence adaptées en cas de sinistre.

Vous désirez vous inscrire à notre registre? Téléchargez et remplissez le formulaire prévu à cet effet à l'adresse suivante :

https://www.aphpssj.com/services/ce-que-nous-offrons/

et retournez-le à l'APHPSSJ par courriel au info@aphpssj.com ou par la poste au 200, rue de Salaberry, local 134, Joliette (Québec), J6E 4G1

Pour en savoir plus sur ce service, consultez notre dépliant informatif au

https://www.aphpssj.com/wp-content/uploads/2021/05/depliant_service-dintervention-en-mesures-durgence.pdf

LES SERVICES DE TRANSPORT OFFERTS DANS LA MRC DE JOLIETTE

ACQUISITION DE DEUX FOURGONNETTES POUR OPTIMISER LA DESSERTE DU TERRITOIRE DE LA MRC DE JOLIETTE

La MRC de Joliette, soucieuse de la qualité de son service à la clientèle, a récemment procédé à l'acquisition de deux fourgonnettes adaptées pour l'exploitation de son service de transport. Plus précisément, ces véhicules sont modifiés afin d'en permettre l'accessibilité aux personnes en fauteuil roulant.

La MRC de Joliette est responsable de la gestion et de l'exploitation courante des services de transport adapté, collectif en milieu rural et urbain. L'équipe du transport est en place pour offrir le service aux citoyens de la MRC de Joliette.



SAVIEZ-VOUS QU'IL EXISTE PLUSIEURS FAÇONS DE VOUS DÉPLACER SANS VOTRE VÉHICULE

Transport collectif en milieu rural

TRANSPORTCOLLECTIFJOLIETTE.COM



Service de transport collectif à peu de frais reliant les municipalités rurales et le Joliette métropolitain tout en favorisant l'arrimage des services de transport locaux et régionaux.

Ce service se fait à des arrêts prédéfinis. C'est un mélange entre l'autobus public et le taxi.

Circuits urbains



PENSEBUS.COM

Quatre circuits couvrant les villes de Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Charles-Borromée et Joliette.



Transport adapté

TRANSPORTADAPTEJOLIETTE.COM

Service offert aux résidents admissibles de la MRC de Joliette (minibus, taxi adapté ou taxi conventionnel)



Circuits régionaux

JEMBARQUE.COM

Six circuits offerts dans Lanaudière, en collaboration avec les MRC qui sont touchées par le circuit.

Ces services sont offerts à tous : étudiants, familles ou aînés!

450 756-2785 | info.transport@mrcjoliette.qc.ca

mrcjoliette.qc.ca/transport-mrc-joliette

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

Passe-partout, c'est quoi?

C'est un programme GRATUIT mis sur pied par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur il y a 40 ans déjà, permettant aux familles du Centre de services scolaire des Samares de vivre une transition harmonieuse en participant à des activités au cours de l'année scolaire qui précède l'entrée à la maternelle de l'enfant.

Ce que ça implique?

Un programme en trois volets: Parents - Enfants - Parents-enfants

Les inscriptions sont toujours en cours!

Présentez-vous à l'école DES BRISE-VENTS aux heures d'ouverture du secrétariat, en ayant en main le certificat de naissance original de votre enfant. Si l'école est fermée en raison des vacances estivales, vous pouvez procéder à l'inscription en vous rendant sur le site : cssmares.ca/parents et élèves/admission et inscription dans nos établissements/Programme Passe-partout +.



BIBLIOTHÈQUE JACQUELINE-PLANTE

On vous attend pour « LES GRANDES RETROUVAILLES »

Centre communautaire, sous-sol (941, rue Principale) 450 759-3405, poste 230 | biblio@saintthomas.qc.ca

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE : LES GRANDES RETROUVAILLES

Une rencontre en toute simplicité avec votre bibliothécaire qui vous présentera les nouveautés de l'automne. Un bref résumé de chaque titre. Vous pourrez profiter de ce moment pour partir avec votre coup cœur. Le tout autour d'un bon café ou un jus.

Quand: 24 septembre 18 h 30 (adulte), 25 septembre 11 h (8-14ans)

LE CAFÉ LITTÉRAIRE

Une invitation à un échange entre passionnés de lecture. Peu importe si vous lisez papier ou numérique. Venez nous parler de vos auteurs/autrices préféré(e)s. Nous faire découvrir les livres qui ont changé votre façon de voir la vie. Tout ça autour d'un bon café.

Quand: les lundis de 14 h à 15 h de septembre (sauf le 6 septembre), d'octobre (sauf le 11 octobre) et de novembre.



CONCOURS DE DÉCORATION DE CITROUILLES

L'Halloween, quelle belle période de l'année pour faire jaillir nos talents d'artiste et toute notre créativité pour décorer une super citrouille!

Comment participer: à partir du 23 octobre, sur les heures d'ouverture de la bibliothèque, vous passez prendre votre citrouille (1 par résidence), vous la décorez calmement à la maison, vous prenez une photo de votre citrouille et vous nous l'envoyez

à biblio@saintthomas.qc.ca ou vous passez à la bibliothèque au plus tard le 30 octobre 12 h. Quantité limitée.

Le tirage aura lieu lors de la fête d'Halloween le 31 octobre 2021.

Les prix : 3 certificats-cadeaux de la Librairie Martin d'une valeur de 25\$ chacun.

BRICO-LIVRE POUR LES 4-8 ANS

Le brico-livre c'est l'accueil des enfants suivi d'une lecture par l'animateur et un bricolage en relation avec le livre. Le tout agrémenté d'un léger goûter.

Quand: les samedis 25 septembre, 23 octobre et 27 novembre de 10 h à 11 h.



CONCOURS DE PHOTOS

Vos plus beaux souvenirs de l'été 2021! Vous savez quand c'est juste WOW!

Nous les exposerons pour que les WOW!!! se multiplient et, suite aux votes des visiteurs, nous remettrons les prix aux deux photographes les plus appréciés.

Quand: du 20 septembre au 23 octobre

Comment participer: du 1er au 15 septembre, envoyez vos photos à l'adresse courriel biblio@saintthomas.qc.ca ou tout simplement les déposer à la bibliothèque.

Prix: Deux paniers cadeaux de produits locaux.



NOS BÉNÉVOLES UNE CHANCE QU'ON S'A

Au cours de l'été, nous avons donné un nom à notre équipe de bénévoles. Inspiré de la chanson de Jean-Pierre Ferland, voici le nom :

Une chance qu'on s'a.

Cette équipe travaille au bien-être de notre communauté, et une bibliothèque c'est un outil précieux pour véhiculer notre culture, faire progresser nos jeunes et nos moins jeunes et ainsi protéger notre patrimoine littéraire. Vous avez le goût de vous impliquer dans votre municipalité, vous avez quelques heures à partager et peut-être faire de belles retrouvailles, contactez-nous!

INSCRIPTION DU 7 AU 15 SEPTEMBRE 2021

Trois façons faciles pour s'inscrire

En ligne

- Via le logiciel Sport-plus*
- Vous devez avoir un code d'utilisateur de Sport-Plus* que le service des loisirs peut vous fournir.
- Les modes de paiement : VISA ou Mastercard seulement

En personne

- Centre communautaire : 941, rue Principale, 2º étage
- Lundi, mardi, mercredi, vendredi (8 h 30 à 15 h 30), jeudi (12 h 30 à 18 h)
- Modes de paiement : chèque, comptant, débit, VISA et Mastercard

Par téléphone

- 450 759-3405, postes 228 et 222
- Lundi, mardi, mercredi, vendredi
 (8 h 30 à 15 h 30), jeudi (12 h 30 à 18 h)
- Les modes de paiement:
 VISA ou Mastercard seulement

POLITIQUES ADMINISTRATIVES PROGRAMMATION LOISIRS

Une preuve de résidence est obligatoire lors d'une première inscription et peut être exigée ou demandée à la suite des inscriptions.

Tarification

La Municipalité de Saint-Thomas assume 30 % du coût d'inscription pour les personnes âgées de 17 ans et moins, les étudiants de moins de 25 ans et les 55 ans et plus (article 1.1).

Rabais familial

Une réduction sur le montant total des inscriptions est accordée aux familles, pour une même session : 2 membres : 15 %, 3 membres : 20 %, 4 membres et plus : 25 %. Si une ou plusieurs activités sont annulées, la réduction appropriée ne s'applique plus (article 1.2).

Non-Résidents

Les citoyens de Saint-Thomas seront d'abord privilégiés selon le nombre de places disponibles. S'il reste de la place, l'inscription pour les non-résidents sera faite, sans rabais applicable et sans frais supplémentaires (article 1.3).

Annulation et remboursement

La Municipalité se réserve le droit d'annuler les activités. Le cas échéant, un remboursement total des frais d'inscription sera effectué.

Toute demande de remboursement doit être faite par écrit. Des frais d'administration de 15 % seront retenus pour toutes les demandes. Une fois débutées, les activités sont non remboursables, sauf s'il s'agit d'une raison valable (article 4.3).

Taxes

Selon la loi, la Municipalité doit charger les taxes pour les activités offertes au plus de 14 ans. Les taxes sont déjà ajoutées aux coûts d'inscription.

Consultez la politique complète : www.saintthomas.qc.ca

MESURES DE PROTECTION COVID-19 ACCEPTATION DU RISQUE

En raison de la situation particulière de la COVID-19, tous les cours présentés dans la programmation sont sujets à des changements sans préavis.

Dans un contexte de pandémie de COVID-19, la Municipalité et ses fournisseurs ont mis en place les mesures de protection exigées par la Direction de la santé publique afin de minimiser le risque de contagion et de propagation du virus. Il est de la responsabilité des participants de respecter les mesures de protection mises en place et exigées par la Municipalité de Saint-Thomas.

Le participant comprend et accepte que la Municipalité de Saint-Thomas ne pourra garantir un milieu sans COVID-19, qui soit exempt de contamination ou de contagion. Et qu'aucun remboursement ne sera fait s'il y a une obligation d'annuler une activité en cours de session, les cours qui n'auront pas été donnés seront placés en crédit au dossier du participant.

L'accès à une activité pourrait se voir être refusé, sans remboursement, si un participant n'accepte pas de respecter les mesures demandées et cela pour assurer la sécurité de tous.

Une preuve vaccinale sera exigée selon les mesures en vigueur.

* LOGICIEL D'INSCRIPTION EN LIGNE SPORT-PLUS

Sport-Plus est le logiciel utilisé par le service des loisirs pour gérer les inscriptions, les réservations de locaux et plateaux sportifs et les réservations d'activités. Que vous fassiez votre inscription en personne, par téléphone ou en ligne, nous vous créerons un dossier dans Sport-Plus.

Pour votre première utilisation, le service des loisirs vous fournira un code d'utilisateur. Vous vous créerez ensuite un mot de passe. En ayant accès à votre dossier Sport-Plus, vous pourrez faire vos inscriptions aux activités (activités, camp de jour, événement...), télécharger vos reçus et relevés, réserver des plages horaires lorsque possible.









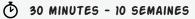




PROGRAMMATION AUTOMNE

MULTIDANSE

4 à 6 ans



MERCREDI 29 SEPTEMBRE

18 H 05 À 18 H 35

ÉCOLE DE DANSE SYMBIOSE

CENTRE COMMUNAUTAIRE

46\$

MULTIDANSE

6 à 8 ans

45 MINUTES - 10 SEMAINES

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

18 H 40 À 19 H 25

ÉCOLE DE DANSE SYMBIOSE

CENTRE COMMUNAUTAIRE

MULTISPORT

4° à 6° année

() 60 MINUTES - 5 SEMAINES

MARDI 28 SEPTEMBRE

15 H 20 À 16 H 45 *

🚢 L'ACADÉMIE PARA'S'COOL

A EXTÉRIEUR TERRAIN DES LOISIRS

\$76 كھ

THEÄTRE IMPRO

60 MINUTES - 12 SEMAINES

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

9 H 30 À 10 H 30

THÉÂTRE CÔTE-À-CÔTE

CENTRE COMMUNAUTAIRE

196\$

THEATRE IMPRO

9 à 14 ans

75 MINUTES - 12 SEMAINES

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

10 H 35 À 11 H 50

THÉÂTRE CÔTE-À-CÔTE

CENTRE COMMUNAUTAIRE

218\$



(60 MINUTES - 5 SEMAINES

LUNDI 27 SEPTEMBRE

🕒 15 H 20 À 16 H 45 *

L'ACADÉMIE PARA'S'COOL

A EXTÉRIEUR TERRAIN DES LOISIRS

£ 76\$

ZUMBA KIDS

Maternelle à la 3° année

60 MINUTES - 8 SEMAINES

MARDI 28 SEPTEMBRE

15 H 20 À 16 H 45 *

EMMANUELLE THÉROUX

SALLE SAINT-JOSEPH

147\$

ZUMBA KIDS

4e à 6e année

60 MINUTES - 8 SEMAINES

MARDI 28 SEPTEMBRE

17 H À 18 H 20 *

EMMANUELLE THÉROUX

SALLE SAINT-JOSEPH

147\$



HIP-HOP

7 ans et plus

() 60 MINUTES - 10 SEMAINES

MARDI 28 SEPTEMBRE

🕒 18 H 30 À 19 H 30

EMMANUELLE THÉROUX

SALLE SAINT-JOSEPH

\$ 183

PRÊTS À RESTER SEULS

9 à 12 ans

() I JOURNÉE

SAMEDI 13 NOVEMBRE

9 H À 15 H

NANCY RIQUIER

SALLE SAINT-JOSEPH

31\$

prérequis: Avoir complété sa 3° année

LÉGENDE DES ICÔNES

DURÉE

A HEURES

A LIEU

S COÛT RÉGULIER

JOURNÉE

PROFESSEUR

📤 COÛT RABAIS

MATÉRIEL

* Incluant les déplacements entre l'école des Brise-Vent et le lieu d'activité. En savoir plus: saintthomas.qc.ca



Karaté Lanaudière est heureuse d'annoncer le retour des cours de karaté à Saint-Thomas cet automne. Bien qu'il reste des détails à régler en lien avec les mesures sanitaires, nous démarrons une session de 9 semaines à raison de deux séances par semaine. (mercredi soir et samedi matin).

Venez vous remettre en forme avec nous! Nous prenons les préinscriptions;

> Yannick Thibodeau 450 760-4069 François Savignac 450 750-7811

PROGRAMMATION AUTOMNE

Adolescents et adultes

En forme par le ballet

- (P) 60 minutes 10 semaines
- Mardi 28 septembre
- 9 h 30 à 10 h 30
- Magali Dudemaine
- Salle Saint-Joseph
- 90\$ **&** 63\$

Entrainement Express

- 30 minutes 10 semaines
- 29 ou 30 septembre
- 17h30à18h/9hà9h30
- Magali Dudemaine
- Centre communautaire
- **§** 58\$ **4**0\$

Stretching

- (45 minutes 10 semaines
- Jeudi 30 septembre
- 9 h 35 à 10 h 20
- Magali Dudemaine
- Centre communautaire
- **(3)** 73\$
- **51\$**

Latino 55 (style Zumba) En corps

Mouvements d'exercices sur musique entraînante

- (A) 60 minutes
- Vendredi 9 h à 10 h
- **Saint-Paul**

YOGA

Centre Soi

- (P) 60 minutes
- 27 Jeudi
- 14 h à 15 h
- ♠ Ste-Marie-Salomé

Pilates **

- 60 minutes 10 semaines
- Mardi 28 septembre
- 18 h à 19 h
- En Corps
- Centre communautaire
- 135\$

94\$ ڪ

Danse africaine **

- (b) 60 minutes 10 semaines
- Mercredi 29 septembre
- 19 h à 20 h
- En Corps
- Salle Saint-Joseph
- \$ 135\$
- **4** 94\$

Zumba **

- 60 minutes 10 semaines
- Lundi 4 octobre
- 19 h à 20 h
- En Corps
- Salle Saint-Joseph ou gymnase
- 135\$

4 94\$

HIIT **

- 60 minutes 10 semaines
- Jeudi 30 septembre
- 18 h 15 à 19 h 15
- En Corps
- Gymnase
- 135\$
- **&** 94\$
- ** Lorsque vous vous inscrivez à deux de ces activités : Zumba, Pilates, Danse africaine ou HIIT, vous bénéficiez du tarif COMBO: 242 \$ | tarif rabais 169 \$.

OFFRE DE MISE EN FORME ORGANISME **AUX BONHEURS DES AÎNÉS LANAUDIÈRE**

GRATUIT pour les 55 ans et plus!

La session d'automne 2021 débute dans la semaine du 20 septembre et se termine dans la première semaine de décembre 2021.

Aux, bonheurs

Entrainement parcours boisé En corps

Animation du parcours d entraînement

- (50 minutes
- Mardi et/ou jeudi
- 14h à 14h50
- Boisé paulois (Saint-Paul)

En corps

Incluant cardio, musculation et étirements

Cardio muscu

- (b) 60 minutes
- Lundi 9 h à 10 h (Saint-Thomas) Mardi 9 h 30 - 10 h 30 (ZOOM) Jeudi 9 h 15 à 10 h 15 (Ste-Marie-Salomé)

Entrainement au parc

En corps

Incluant cardio, musculation et étirements

- (b) 60 minutes
- Lundi 10 h 30 11 h (Crabtree) Mercredi 10 h - 11 h (St-Paul) Mercredi 11 h 15 - 11 h 45 (Village St-Pierre)

Club de marche Animatrice d'aux Bonheurs

- (2) 2 boucles (30 minutes + 15 minutes)
- Lundi 15 h 15 h 45 (Saint-Thomas) Mardi 15 h -15 h 45 (Saint-Paul) Jeudi 14 h - 14 h 45 (Crabtree)
- Animatrice d'aux Bonheurs Pour tous les niveaux

INSCRIPTION dans les semaines du 7 et du 13 septembre 2021 Aux Bonheurs des Aînés 450 754-2348 | abdalanaudiere@gmail.com. Ces activités de mise en forme sont rendues possibles grâce à la collaboration d'Espace Muni soutenu financièrement par le gouvernement du Québec.

ORGANISMES LOCAUX

CLUB FADOQ GERBE D'OR

Bonjour à tous les membres,

FADOQ Gerbe D'OR vous annonce que les activités Automne-Hiver 2021-2022 reprendront dès le 1^{er} septembre 2021, selon les mesures COVID-19 en vigueur. Bienvenue à tous les membres.



Tableau des activités 2021-2022

Quilles le mercredi (1er septembre au 20 avril 2022)

Mémoire le lundi (à déterminer)

Yoga le mercredi (à déterminer)

Danse en ligne le jeudi (à déterminer)

Bingo le mardi (7 septembre au 24 mai 2022)

Vie active (7 septembre au 29 mars 2022)

Marche (5 avril au 31 mai 2022)

DÎNERS ET SOUPERS 2021-2022

Dîner d'ouverture des activités (21 septembre suivi du bingo)

Dîner d'Halloween (26 octobre suivi d'un bingo)

Dîner de Noël (14 décembre suivi d'un bingo)

Dîner de Saint-Valentin (8 février 2022 suivi d'un bingo)

Souper des quilles fin saison (20 avril 2022)

Dîner Fêtes des mères et des pères (8 mai suivi d'un bingo)

Souper de l'AGA FADOQ GERBE D'OR (24 mai précédée d'un bingo)



MME ST-MARTIN - MEMBRES FADOQ DE SAINT-THOMAS | 105 ANS

Les membres du conseil d'administration du Club Fadoq Saint-Thomas souhaitent vous partager la lettre qu'ils ont reçue de la part à notre doyenne de Saint-Thomas, Madame Juliette Jacques St-Martin pour ses 105 ans le 21 mai 2021. Elle nous a fait parvenir son texte et voyons ce qu'elle a à nous dire.

« Je vais vous raconter ce qu'une femme de 105 ans, moi-même, peut faire dans sa maison.

Je suis née à St-Gabriel de-Brandon le 21 mai 1916 j'ai demeuré à Montréal dans l'est de la ville, la paroisse de Maisonneuve, nous étions 12 enfants, je suis la 3e, nous étions huit filles et quatre garçons.

Mes loisirs sont, écouter le hockey, j'ai même parlé à Ron Fournier au Centre Bell, je tricote encore, je joue au bingo de St-Gabriel tous les dimanches et je jouais à la Fadoq de Saint-Thomas les mardis, j'ai fait du ski de fond jusqu'à 83 ans. Jaime les gratteux comme la Poule aux œufs d'or et je lis les journaux, tous ces petits plaisirs font passer le temps. Je vis encore dans ma maison avec mon fils André de 83 ans. Je suis encore capable d'entretenir ma maison. J'aimerais vous dire à tous que je pense à vous, je vous aime et que je m'ennuie de vous tous. »

Voici en gros ce que voulait nous dire notre chère Juliette. Nous lui souhaitons bonheur, santé et amour.

Votre C.A.:

Richard Forget président, Claude Rocheleau vice-président, Lise Grenier trésorière, Jeannine Volkman secrétaire et les administrateurs, Maurice Melançon, Céline Bonin et Gaétane Cormier.

AFEAS SAINT-THOMAS

Bonjour à vous toutes et tous, l'Afeas de Saint-Thomas est de nouveau en action! Nous espérons pouvoir reprendre nos activités régulières pour le mois de septembre.



Notre projet rassembleur demeure pour cette année « l'Afeas devient durable », « Prendre soin de la terre, c'est prendre soin de la vie! » Suco (Solidarité Union Coopération). (Guide d'animation, 2020/2022, p.35). Vivre en harmonie avec la nature, c'est également vivre en harmonie avec soi-même. Et nous savons que l'activité humaine est responsable du changement climatique. Le sort de la planète est entre nos mains et nous devons faire quelque chose pour tenter de réparer ou de ralentir le réchauffement. L'Afeas a toujours été sensible à l'environnement.

En 2009, l'Afeas a fait les demandes suivantes, entre autres : exiger des fabricants de produit de beauté d'enrayer la composition de leurs produits tous les ingrédients nooifs pour la santé et l'environnement et exiger aux fabricants des produits d'entretien ménager le retrait des substances toxiques pour la santé et l'environnement. En 2019, l'Afeas proposait que le Québec ait un ou une commissaire assigné(e) spécifiquement aux impacts du climat. Concernant le suremballage, l'Afeas demandait

d'investir davantage dans la recherche pour remplacer les emballages non compostables et de légiférer pour diminuer le suremballage.

Chaque petit geste compte: trouver des alternatives à l'emballage, comme l'achat en vrac, utiliser de la vaisselle réutilisable ou compostable, faire du covoiturage. Il faut toujours garder en tête les 5 R: Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Réparer (Guide d'animation, 2020-2022, p.36-37.)

Salle de tissage : pour le moment nous pouvons recevoir les membres selon les mesures sanitaires. Pour information et disponibilité, contactez Thérèse B. Auger, responsable au 450 756-8557.

Conseil d'administration 2021-2022

Présidente : Danièle G. Marcil Vice-présidente : Réjeanne Simard

Administratrices: Thérèse B. Auger & Diane Derouin

Secrétaire/trésorière: Ginette Roy

Pour information:

Danièle G. Marcil : 450 759-5806 Ginette Roy : 450 753-7191

ENTRAIDE ST-THOMAS Collecte et vente de vêtements

Le samedi 25 septembre de 9 h à 12 h il y aura une collecte de vêtements dans le stationnement à l'arrière du centre communautaire (941, rue Principale). Uniquement les vêtements propres et en bon état seront acceptés (pas de jouets, ni menus articles).

Au même moment, dans la salle située au premier étage du centre communautaire, se tiendra une vente de vêtements à très bas prix. Les profits de cette vente seront utilisés pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Les mesures sanitaires seront en vigueur (masque obligatoire).

Le comité Entraide St-Thomas vous remercie pour votre support!



VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ALIMENTAIRE OU AUTRE? ENTRAIDE SAINT-THOMAS EST LÀ!

Si vous êtes citoyens de Saint-Thomas et vivez une situation de faible revenu, de perte ou de réduction de revenu, le service d'aide alimentaire est disponible auprès d'Entraide Saint-Thomas.

Ça peut arriver à tout le monde, surtout en cette période de pandémie. Communiquez avec nous sans gêne et en toute confidentialité.

> Comité d'Entraide Saint-Thomas 759-3405, poste 241













PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS SAINT-THOMAS

Des activités de loisirs sont offertes gratuitement aux citoyens, peu importe l'âge qui vivent en situation de faible revenu.

Les activités sont offertes à partir des places disponibles dans la programmation loisirs de la Municipalité.

Vous trouverez l'information détaillée concertant l'admissibilité, les preuves de revenus acceptées et le fonctionnement du programme sur le site Web: www.saintthomas.gc.ca.

Comité d'entraide Saint-Thomas (point de service) Danièle Guay 450 759-5806

VENTE DE GARAGE

La Santé publique a déterminé que les municipalités peuvent autoriser les ventes de garage dans la mesure où les personnes qui les tiennent respectent les mesures sanitaires en vigueur.

Le conseil municipal autorise la vente de garage les 11 et 12 septembre 2021 sur le territoire de Saint-Thomas. Que ce soit pour désencombrer ou trouver la perle rare (à bas prix), la vente de garage est la solution!

Une publication Facebook – Municipalité de Saint-Thomas | Service des loisirs vous permettra d'afficher votre vente de garage une semaine avant l'événement, pour ce faire visitez le www.facebook.com/saintthomas.qc.ca

Pour connaître les mesures sanitaires applicables : quebec.ca/covid19

Il est fortement recommandé notamment de :

- Maintenir la distance recommandée avec toutes personnes extérieures à sa bulle familiale en tout temps;
- · Désinfecter les objets chaque fois qu'ils sont manipulés;
- Mettre à disposition de gel désinfectant pour les visiteurs:
- Disposer les tables à distance recommandée;
- Porter le couvre-visage si la distanciation recommandée ne peut être parfaitement respectée.



CAMP DE JOUR ET PISCINE



CAMP DE JOUR ET PISCINE

FIN DE L'ÉTÉ

L'été se termine et j'aimerais prendre ses quelques lignes afin de remercier toute l'équipe du camp de jour 2021 et de la piscine. Que ce soit lors de journées thématiques, des activités à la piscine, des vendredis aux choix ou même lors des rassemblements, chacun a su donner le meilleurdelui-mêmeafindecréerdemerveilleux souvenirs pour les enfants. Encore mille mercis à notre équipe du camp de jour 2021; Coconut, Bulle, Roucky, Tacos, Noisette, Oreo, Athéna, Luciole, Gargouille, Gucci, Stitch, Tournesol, Cactus, Réglisse, Sushi et Galaxie pour tout le travail accompli. Et à l'équipe de la piscine Rosemarie Fafard, monitrice en chef, Ariane Alexander, Britany Henri, Antonin Marsolais, Gabriel Boisvert et David Desrochers.



De plus, j'aimerais vous remercier chers parents et baigneurs de nous faire confiance d'année en année. Les souvenirs que les enfants ont créés pendant cet été rempliront leurs esprits et imaginaires pour l'année scolaire à venir.

Finalement, je voudrais souhaiter un magnifique retour en classe à tous les enfants.

Andrée-Anne Vincent (Boréale), stagiaire









Protégez les enfants, respectez le brigadier

Le brigadier scolaire aide les enfants à traverser la rue aux endroits dangereux. Le Code de la sécurité routière vous oblige à lui obéir:

1 Arrêtez

Immobilisez votre véhicule avant la ligne d'arrêt lorsqu'il lève son panneau d'arrêt.

2 Attendez

Les enfants et le brigadier doivent traverser.

3 Repartez

Le panneau d'arrêt est baissé, tout le monde est en sécurité, vous pouvez repartir.

ATTENTION!

Piétons et cyclistes, vous devez aussi respecter les directives des brigadiers.

SANCTIONS

- Piétons: amende de 15 \$ à 30 \$
- Cyclistes: amende de 80 \$ à 100 \$
- Conducteurs: amende de 200 \$ à 400 \$ et 4 points d'inaptitude

Conducteurs, soyez vigilants

Surtout près des écoles et des terrains de jeux, rappelez-vous:

- Que les enfants ont du mal à évaluer les distances, la vitesse des véhicules et la provenance des bruits lorsqu'ils traversent.
- Qu'ils peuvent être cachés par d'autres véhicules; vous ne les verrez pas arriver et eux non plus.
- Qu'ils peuvent surgir dans la rue, trop captivés par leurs jeux.
- Que respecter les limites de vitesse vous permet de réagir plus rapidement en cas d'imprévu.

LEUR SÉCURITÉ EST AUSSI ENTRE VOS MAINS!



Société de l'assurance

Avec vous, au cœur de votre sécurité

Québec



Bonne rentrée scolaire